



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du Mercredi 20 Février 2019 à 18 h 30

KE.IG – 127.2019

L'An Deux Mille Dix Neuf, le mercredi vingt février à 18 h 30 s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Kotte ECENARRO, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. ECENARRO (Maire) – Mme KEHRIG COTTENÇON, Mme BUTORI, M. IRAZUSTA, M. ELIZALDE, Mme CAZALIS, Mme POLA LAKE (Adjoints) – Mme LEGARDINIER, Mme CAMACHO SATHICQ, M. DAUBAS, Mme ANSAULT LECUONA, M. DURANDEAU, Mme VESGA SORONDO, M. GIANANTI, Mme HARAMBOURE, Mme MOUNIOS ADURRIAGA, M. BOURROUILH PAREGE, Mme CAUBET LECUONA, Mme CEZA, M. TENA, M. BERRA, Mme DUHART ETCHENAUSIA, M. POUYFAUCON, Mme ZUBIETA, M. BALANZATEGUI, M. DESTRUHAUT

ÉTAIENT EXCUSÉS : M. TRANCHE qui donne procuration à M. GIANANTI, M. ARRUABARRENA qui donne procuration à Mme KEHRIG COTTENÇON, M. DIAS qui donne procuration à M. DAUBAS, M. FRUCHART qui donne procuration à Mme CAZALIS, Mme VARELA qui donne procuration à Mme LEGARDINIER, M. CAMBLONG qui donne procuration à M. ELIZALDE, Mme IRASSART ESTOMBA qui donne procuration à Mme ZUBIETA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Christelle CAZALIS

Le quorum de l'assemblée étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance en précisant que les rangs sont un peu clairsemés pour des raisons de congés pour vacances scolaires.

I – ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 janvier 2019

M. le Maire fait procéder à la lecture du procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2019 par Mme CAZALIS, désignée en qualité de secrétaire de séance. Ce document est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité –

M. LE MAIRE : en préambule, et après avoir participé hier à une manifestation à Bayonne, je souhaiterais m'exprimer sur "l'appel du collectif Ça Suffit !".

« Ça suffit ! » : appel à l'union contre l'antisémitisme, le racisme, la xénophobie, l'intolérance

Les actes antisémites, racistes et d'intolérance se sont dramatiquement multipliés au cours de l'année 2018. Ça suffit !

L'antisémitisme n'est pas une opinion, mais un délit. Il est redevenu une incitation au meurtre. Ilan Halimi, les enfants de l'école Ozar Hatorah, les victimes de l'Hyper Cacher, Sarah Halimi, Mireille Knoll, tous ont été assassinés, parfois torturés, parce que Juifs. Ça suffit !

Nous sommes tous concernés. L'antisémitisme n'est pas l'affaire des Juifs. Il est l'affaire de la Nation toute entière.

Les actes à caractère racistes et xénophobe se poursuivent en France. Ils ne concernent pas que les étrangers mais la Nation toute entière et nous disons : Ça suffit !

Les actes antimusulmans ou antichrétiens sont encore trop nombreux ils ne concernent pas que les croyants mais dans notre pays fier de sa laïcité, la Nation toute entière, et nous disons : Ça suffit !

Chacun de ces actes est une atteinte aux valeurs de la République et un coup grave porté aux libertés de tous les Français.

Nous portons dans le débat public des orientations différentes, mais nous avons en commun la République. Nous n'accepterons jamais la banalisation de la haine. C'est pourquoi nous appelons l'ensemble des Hendayais à dire ensemble : NON, l'antisémitisme, le racisme, la xénophobie, l'intolérance, ce n'est pas la France ! Ce n'est pas le Pays basque ! Ce n'est pas Hendaye !

Par ailleurs, je voulais rappeler le décès d'un de nos collègues. Christophe CHARIER nous a quittés brutalement. Nous avons tous une pensée émue pour sa famille et pour les siens.

II – DÉLIBÉRATIONS

SUR RAPPORTS DE M. Kotte ECENARRO, Maire

014.2019 – DÉCISION DU MAIRE PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- En application des dispositions de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions suivantes prises en vertu des délégations accordées par délibérations du Conseil Municipal des 28 avril 2014 et 7 janvier 2015 :

005.2019 du 23 janvier 2019 : Réfection des tribunes du Stade Ondarraitz – Mission de coordination SPS – Marché passé avec la société VIGEIS 64 pour un montant HT de 1 494.00 €

006.2019 du 23 janvier 2019: Réfection des tribunes du Stade Ondarraitz – Mission de contrôle technique – Marché passé avec la société APAVE pour un montant HT de 3 600.00 €

007.2019 du 29 janvier 2019 : Autoport – Bâtiment des Transitaires – Conventions d'occupation 2019

008.2019 du 29 janvier 2019 : Autoport – Bâtiment du Centre d'Accueil – Conventions d'occupation 2019

009.2019 du 12 février 2019 : Autoport – Bâtiment du Centre d'Accueil – Convention d'occupation avec le Service Emploi Sud Pays Basque

Le conseil municipal prend acte de la situation. Pas de vote.

015.2019 – EXERCICE 2018 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES (port de plaisance, port de pêche, parcs de stationnement, régie des fêtes et animations)

Il convient d'accepter les comptes de gestion présentés par Mme le Receveur pour l'exercice 2018.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ -

016.2019 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		RÉALISATIONS	CHAPITRE		RÉALISATIONS
011	Charges à caractère général	4 590 901.27	013	Atténuations de charges	72 032.72
012	Charges de personnel	10 416 229.35	70	Produits des services	1 314 529.63
014	Atténuations de produits	437 263.57	73	Impôts et taxes	17 977 224.36
65	Autres charges de gestion courantes	3 900 783.12	74	Dotations et participations	3 000 177.36
66	Charges financières	293 114.04	75	Autres produits gestion courante	452 959.57
67	Charges exceptionnelles	45 806.09	76	Produits financiers	132.53
68	Dotations aux provisions		77	Produits exceptionnels	25 693.30
			78	Reprise sur provisions	
TOTAL		19 684 097.44	TOTAL		22 842 749.47
023	Virement à la section d'investissement		002	Excédent de fonctionnement reporté	2 271 793.88
042	Opérations d'ordre entre sections	1 202 069.19	042	Opérations d'ordre entre sections	74 263.65
TOTAL		1 202 069.19	TOTAL		2 346 057.53
TOTAL FONCTIONNEMENT DÉPENSES		20 886 166.63	TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES		25 188 807.00

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		RÉALISATIONS	CHAPITRE		RÉALISATIONS
13	Subv. d'Investissement	24 967.92			
20	Immobilisations incorporelles	111 094.70	10	Dotations fonds et réserves	980 500.36
204	Subventions d'équipement	87 586.24	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 032 888.46
21	Immobilisations corporelles	912 539.93	13	Subventions d'investissement	750 818.67
23	Immobilisations en cours	4 696 047.65	16	Emprunts et dettes assimilés	1 760 000.00
26	Participations et créances rattachées part.		165	Dépôts et cautionnements reçus	1 050.00
16	Emprunts et dettes assimilés	2 021 176.16	23	Immobilisations en cours	43 792.42
TOTAL		7 853 412.60	TOTAL		4 569 049.91
040	Opérations d'ordre entre sections	74 263.65	040	Opérations d'ordre entre sections	1 202 069.19
001	Déficit d'investissement reporté	1 032 888.46	001	Excédent d'investissement reporté	
TOTAL		1 107 152.11	TOTAL		1 202 069.19
20	Immobilisations incorporelles		13	Subventions d'investissement	
204	Subventions d'équipement versées		16	Emprunts	500 000
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
TOTAL REPORTS		0.00	TOTAL REPORTS		500 000
TOTAL INVESTISSEMENT DÉPENSES		8 960 564.71	TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES		6 271 119.10

M. LE MAIRE : à la fois sur l'examen des comptes administratifs 2018 et du budget 2019, nous avons vu à l'occasion du débat d'orientations budgétaires, certaines présentations pour lesquelles le réalisé d'aujourd'hui colle assez bien avec ce qui avait été annoncé.

Avant de passer la parole à notre Directeur Financier qui va nous donner les détails, qui ont fait l'objet d'une note descriptive qui vous a été remise, je vous rappelle que :

- en dépenses de fonctionnement, en opérations réelles, ce budget s'est élevé à 19 684 097.44 € + des opérations d'ordre pour 1 202 069.19 €, soit 20 886 166.63 €.
- en dépenses d'investissement : total de 7 853 412.60 € + 74 263.65 € d'opérations d'ordre, soit un total de 7 927 676.25 €.
- en recettes de fonctionnement, en opérations réelles : 22 842 749.47 € auxquels on ajoute des écritures d'ordre pour 74 263.65 €, soit un total de 22 917 013.12 €.
- En recettes d'investissement : 4 569 049.91 € en recettes réelles, auxquels s'ajoutent des écritures d'ordre pour 1 202 069.19 € et un total de 5 771 119.10 €.

Je propose de passer la parole à M. Philippe PECASTAINGS, notre Directeur Financier.

M. PECASTAINGS : le premier slide correspond à ce que vient de dire M. le Maire sur les grandes masses financières du Compte Administratif.

Il présente ensuite les différents comptes administratifs 2018 en projetant divers graphiques et tableaux joints au présent compte rendu et en reprenant les différents commentaires de la note de présentation adressée aux élus.

Au niveau de l'endettement, il précise que nonobstant le niveau des annuités, la part capital/intérêts est stable. Pour 2017/2018, la part d'intérêts tend à légèrement diminuer. Ceci est dû au fait que la collectivité bénéficie de conditions de marché relativement favorables.

Concernant la fiscalité, les bases de la taxe d'habitation ont évolué de 1.98 % par rapport à 2017, de 0.73 % pour la taxe foncière bâtie et -2.09 % pour le foncier non bâti.

Les produits fiscaux se sont élevés à 10 000 000 € par rapport à 9 440 000 € en 2017. La différence s'explique par l'augmentation de la majoration du taux de taxe d'habitation pour les résidences secondaires qui a généré environ 810 000 € pour 2018.

Pour la dotation forfaitaire, la perte cumulée depuis 2014 et le début de la contribution au redressement des finances publiques, s'élève à 3 300 000 €, ce qui n'est pas négligeable.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 19 684 097 €, les charges de personnel à 10 416 229 €, les charges à caractère général à 4 590 901 €. L'augmentation d'un peu plus de 4 % est essentiellement due aux fluides (notamment l'éclairage public qui a généré un surplus de 55 000 € par rapport à 2017 et le gasoil qui a fortement augmenté), aux frais de formation, et au frais d'entretien des bâtiments et des voiries.

Depuis 2014, les charges à caractère général sont passées de 5.6 M€, 5.9 M€, 5.5 M€, 4.3 M€ et 4.5 M€ avec, entre 2016 et 2017, le transfert de la compétence "Collecte des ordures ménagères" à l'Agglo.

Le contingent des participations obligatoires s'élève à 972 000 € dans lesquels il y a la participation au SDIS à hauteur de 612 000 €, et les forfaits scolaires versés aux groupes St Vincent et Icastola à hauteur de 304 000 €.

Les subventions aux associations s'élèvent quant à elles à 2 656 000 €.

Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 325 000 € dont les indemnités des élus représentent 194 000 €.

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 7 853 413 €. Les dépenses d'équipement représentent 5 719 682 €, les subventions d'équipement 87 586 €, le remboursement du capital de la dette 1 761 176 € et 260 000 € qui concernent un emprunt refinancé. La question avait été posée lors de la commission des finances qui avait précédé le Débat d'Orientations Budgétaires de savoir quel était le gain de ce refinancement. Aux conditions de marché actuelles, le gain est d'environ 20 000 € ; d'ores et déjà sur l'exercice 2018, 4 000 € d'économies d'intérêts ont été réalisées.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 22 842 749 € avec : le produit de la fiscalité directe (10 M€), la fiscalité indirecte (7.9 M€), les dotations de la DSU et du Contrat Enfance Jeunesse et les prestations sociales (3 M€), les atténuations de charges (remboursements dus aux accidents du travail et charges syndicales du personnel) pour 72 000 € et les "autres recettes" pour 1 793 315 € (produits des services dont remboursement des mises à disposition de personnels au port de pêche et à la régie des fêtes).

Les recettes réelles d'investissement se sont élevées à 3 536 161 € avec le FCTVA pour 736 000 €, les subventions d'équipement 350 000 €, le montant des taxes d'urbanisme 244 498 €, l'emprunt mobilisé en fin d'année pour 1 500 000 € et 704 896 € de recettes diverses, dont le produit des amendes de police, pour la dernière fois malheureusement, à hauteur de 400 054 €.

M. LE MAIRE : la note de présentation qui a été diffusée aux élus est exacte mais des erreurs sont constatées sur la délibération, suite probablement à des copier/coller de 2017.

M. DESTRUHAUT : Tout d'abord, vous l'avez relevé, il y avait une erreur sur les chiffres qui apparaissaient dans la délibération puisque ce sont ceux de 2017. C'est bien de l'avoir précisé.

Nous voterons contre ce Compte Administratif 2018 qui reflète le budget primitif 2018 que vous nous aviez présenté sur le 1er trimestre 2018.

Nous pourrions parler des chiffres et nous attarder sur nombre de points, mais à quoi bon : 2018 est déjà derrière nous.

Rappeler tout de même que la dette tant décriée sur le précédent mandat est à fin 2018 équivalente à celle de fin 2011 !

La ville a investi, enfin en 2018 : 7,8 millions d'euros dont 5,8 millions d'équipements, de travaux et de subventions d'équipements.

A noter tout de même un déficit d'investissement de 2,1 millions d'euros par rapport au BP 2018 soit un taux de réalisation de 77 %.

Au total sur votre mandat vous avez investi un total de 26,4 millions d'euros d'investissements (compte 20-21-23) dont 22% sur 2018 et vous avez prévu d'investir 9,4 millions d'euros sur 2019 soit, si tout se réalise, 26 % sur la dernière année de mandat.

La masse salariale représente 52,91%, est sous contrôle, mais toujours élevée par rapport à la possibilité de mutualisation de certaines tâches avec la grande agglomération.

L'énumération pourrait être longue. Nous avons débattu l'année dernière avec vous ici ; on ne va pas refaire le débat. Au final votre gestion est un peu dans la continuité de ce qui avait été lancé auparavant sur la plupart des sujets avec une vision différente sur certains points clés (protection espaces verts, dynamisation de l'économie, dynamisation du centre-ville etc...)

Intervention sur CA Port de Plaisance :

Vous savez très bien Monsieur le Maire que pendant des années, la construction du Port de Plaisance a empêché la ville d'Hendaye d'investir sur d'autres choses, sur d'autres projets. A chaque fois que la Cour des Comptes intervenait pour demander à la ville d'Hendaye de rectifier cela, il était répondu que ce n'était pas possible à moins de fermer le port. Il ne faut pas l'oublier. Tout le monde était d'accord là-dessus, le chantier étant lancé il n'y avait d'autre choix : le soutien était unanime, cela allait dans le bon sens.

Si à une époque, le budget général de la Ville a aidé le port de plaisance, il aurait été normal, il est normal, et il sera normal dans l'avenir que le port de plaisance aide le budget général : c'est un renvoi d'ascenseur logique.

Sur votre mandat actuel, le total de l'affermage versé par la SEM SLIH au budget annexe du port de plaisance a été de 5.659.432 € sur la période 2014-2018 auquel nous rajouterons 900.000€ prévu sur le budget primitif 2019. Soit un total de 6.559.432€.

En contrepartie, la remontée du budget annexe du port de plaisance au budget principal de la ville d'Hendaye a représenté sur la période 2014-2018 : 1.821.537 € en tenant compte de la décision de la Direction de Finances d'utiliser les 600.000 € prévus pour 2018 pour une régularisation imposée (rattrapage des amortissements des années antérieures , écriture d'ordre).

En 2019, vous avez prévu une remontée de 720.000 € : c'est en progression et en cela vous êtes à l'écoute de nos remarques récurrentes de ces dernières années.

Les investissements prévus sur le port de plaisance ont toujours eu lieu (sur la période 2014-2018 : 2.218.186 €, et 1.238.982 € prévus en 2019) pour certains même sans emprunts sur certaines années... nous regrettons ici de nouveau que le montant remonté durant votre mandat n'ait pas été optimisé pour aider le budget de la ville et soulager ainsi l'ensemble des contribuables Hendayais.

Pour rester en conformité avec nos différentes requêtes sur ce sujet, nous voterons contre le compte administratif de port de plaisance 2018.

Quant aux autres comptes administratifs qui ont été présentés, nous voterons pour.

Je voudrais aussi dire que, cette année, la présentation au niveau des notes explicatives est beaucoup plus claire et beaucoup plus précise que l'année dernière. Merci.

M. LE MAIRE : Forcément, nous faisons une lecture de ces comptes qui n'est pas du tout la même.

Je prendrai par exemple quelques points, et Dieu sait qu'il y en a dans ces comptes administratifs 2018. Je note par exemple que les dépenses de fonctionnement en 2014 se montaient à 20 600 000 € ; nous sommes aujourd'hui en 2018 à 19 600 000 €, soit -1 M€. Bien sûr, il y a eu les transferts du service d'ordures ménagères à l'Agglomération.

Sur les recettes, en 2014, nous avions 23.4 M€ ; nous sommes tombés à 22.8 M€. Je ne sais pas si vous imaginez, mais tout à l'heure notre Directeur Financier vous l'a dit, sur les dotations de fonctionnement, sur la période 2014/2018, nous avons perdu 3.3 M€.

Je rajoute à ces 3 300 000 € que nous avons perdus, les 600 000 € qui nous ont été refusés par la DGFIP pour qu'ils soient remontés du budget annexe du port de plaisance vers le budget général. Nous sommes à près de 4 M€ en moins de recettes.

Malgré cela, nous avons une épargne brute positive, qui était de 2.8 M€ en 2014, qui est à peine supérieur mais s'élève quand même à 3.1 M€ et qui aurait dû atteindre, compte tenu des 600 000 €, au moins 3.7 M€.

Nous avons une dette annuelle en capital remboursé qui était de 2.5 M€, qui chute à 1.8 M€ par an, ce qui signifie que nous nous sommes désendettés.

Nous avons une capacité d'autofinancement qui était d'environ de 300 000 € en 2014, qui se monte à 1.3 M€ en 2018, et il nous manque toujours les 600 000 €.

Sur la partie patrimoniale, en fonds de roulement au 1^{er} janvier 2015, nous avons 1 065 000 €, et celui-ci passe à 2 271 000 €.

La dette du budget principal au 31 décembre 2014 s'élevait à 17 397 000 € ; elle est ramenée à 14 239 000 €, c'est-à-dire - 3 100 000 €. Nous sommes passés de 6.2 années de désendettement à 4.52.

L'annuité de la dette est tombée de 2 926 000 € annuels à 2 046 000 €.

Et si nous prenons la dette sur les budgets consolidés (budget principal, budget plaisance, budget pêche) au 31 décembre 2014, nous avons une dette de 20 184 000 € et nous tombons à 16 254 000 €, ce qui représente 4 M€ de moins de dette.

Sur le taux de réalisation des investissements cette année, nous avons prévu sur les comptes 21/23, 7 900 000 €, nous n'avons réalisé que 5 600 000 €, mais cela représente quand même 71 % de la prévision.

Sur la fiscalité communale, je voudrais rappeler que 2017, 2018 et 2019, nous ne touchons pas à la fiscalité.

Finalement, toujours dans une approche patrimoniale, nous pouvons dire que l'actif net de la commune a été revalorisé puisqu'il est passé de 134 M€ en 2014 à 143 M€, soit + 9 M€.

Les fonds propres quant à eux passent de 118 M€ à 130 M€, soit + 12 M€.

Je voudrais revenir aussi sur le pointage que vous faites de la masse salariale. J'ai vu, nous avons vu, vous avez vu, les scores qui vous ont été annoncés. Nous sommes sur des ratios frais de personnel/dépenses de fonctionnement qui sont très nettement en-dessous de ceux pratiqués dans les strates équivalentes à notre commune.

Nous avons un taux d'investissement par habitant qui est au-dessus de ce qui est pratiqué dans la strate et nous avons une dette par habitant inférieure. La fiscalité, j'en ai parlé, n'a pas bougé depuis 3 ans.

Vous revenez sur la SEM SLIH. Cette société a payé tout ce qu'elle devait, pas plus. Je pense là, si vous me le permettez, que vous faites preuve de "phobie portuaire" parce que cela vous tracasse, vous gratouille, mais finalement, nous n'avons pas la solution pour faire payer davantage la SEM SLIH qui, elle, contractuellement a négocié (en fonction de l'évaluation faite par le cabinet GALTIER de ce que vaut le port de plaisance), Elle doit 900 000 €/an et doit rattraper les soldes des avances faites par la commune. C'est la raison pour laquelle, vous avez pu le constater, cette année la SEM SLIH a payé 900 000 € au titre de la redevance ordinaire et environ 435 000 € de retard, soit environ 1 350 000 €. Il n'en demeure pas moins que la problématique vient, je le dis, je le redis, du budget annexe du port de plaisance et non plus de la SEM SLIH qui, lui, n'est plus en capacité, quand on lui verse 1 350 000 €, de reverser davantage au budget général. C'est comme ça, et il va falloir s'y habituer parce que, dans les années à venir, quand nous allons parler de désensablement, de désenvasement, il y a une partie qui sera financée non pas par la SEM SLIH (pas forcément en tous cas) mais par le budget annexe du port de plaisance. Là encore, il va falloir arrêter de rêver sur des crédits dits potentiels qui viendraient du port de plaisance alimenter le budget général.

Comme vous, M. DESTRUHAUT, je souhaiterais qu'il en soit autrement. C'est à peine le regret que l'on peut formuler ensemble.

M. POUYFAUCON : pour rester très simple parce que vous montrez que la dette est abaissée, que les chiffres sont meilleurs, mais cela est dû aussi au fait qu'il y a un déficit d'investissements depuis 4 ans. Il va être comblé sur la dernière année de mandat, donc j'imagine que les chiffres seront autrement moins bons l'année prochain quand on sera à cette date à parler de ces mêmes sujets.

M. LE MAIRE : imaginez-vous que c'est ce qui nous est arrivé en début de mandat.

M. POUYFAUCON : donc c'est pareil, ça revient au même.

M. LE MAIRE : ce n'est pas une surprise.

M. POUYFAUCON : ce qui a été critiqué la dernière fois est reproduit cette fois-ci.

M. LE MAIRE : Non. Mais je rappelle quand même que l'endettement n'était pas le même. Je vous ai rappelé que, on ne va pas y revenir et je ne veux faire de procès à personne, il nous manque sur 3 ans une dotation de fonctionnement en recul de plus de 3 300 000 €. Nous avons la perception qui s'en va en nous "grattant" les 600 000 € qui devaient revenir. Cela fait au bas mot 4 M€ qui nous manquent au budget général.

Nous avons quand même investi sur cette période, vous l'avez dit, 22 ou 23 M€, et l'investissement moyen a été de près de 4 millions par an (nous sommes montés à 5) et, cette année, nous sommes encore autour de 5 M€. Il est normal que l'on puisse arriver à 5 ou 6 millions parce que les équipes, administratives et politiques, ont pris en compte le dossier, l'ont suivi, l'ont animé, l'ont corrigé. Et puis, nous avons voulu en début de mandat nous désendetter pour dégager une épargne, une capacité de financement, choses qui d'après les chiffres, portent leurs fruits. Là comme ailleurs, nous ne sommes pas plus vertueux que d'autres communes. Nous nous heurtons à des dossiers qui prennent du retard. Administrativement, il peut y avoir des litiges, il peut y avoir des PLU qui ne collent pas, la perception qui change et du coup, la Place de la République ne peut pas être refaite. Les uns et les autres, nous devons nous adapter. C'est ce que traduit aujourd'hui ce compte administratif et tout à l'heure le budget.

M. le Maire quitte la séance.

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ –

7 votes CONTRE : Mme IRASSART ESTOMBA, Mme DUHART ETCHENAUZIA, Mme ZUBIETA, M. POUYFAUCON, M. BALANZATEGUI, M. DESTRUHAUT, M. BERRA

017.2019 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET PORT DE PÊCHE

SECTION D'EXPLOITATION					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		RÉALISATIONS	CHAPITRE		RÉALISATIONS
011	Charges à caractère général	124 316.35	013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel	53 294.00	70	Produits des services	394 642.34
014	Atténuations de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courantes	18 515.26	74	Dotations et participations	
66	Charges financières	1 919.72	75	Autres produits gestion courante	34 852.68
67	Charges exceptionnelles	1 505.47	76	Produits financiers	
022	Dépenses imprévues		77	Produits exceptionnels	
TOTAL		199 550.80	TOTAL		429 495.02
023	Virement à la section d'investissement		002	Excédent d'exploitation reporté	348 545.28
042	Opérations d'ordre entre sections	629 884.86	042	Opérations d'ordre entre sections	421 183.77
TOTAL		629 884.86	TOTAL		769 729.05
TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION		829 435.66	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		1 199 224.07

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		RÉALISATIONS	CHAPITRE		RÉALISATIONS
20	Immobilisations incorporelles		10	Dotations fonds et réserves	
21	Immobilisations corporelles	16 771.48	13	Subventions d'investissement	
23	Immobilisations en cours	72 898.23	16	Emprunts et dettes assimilés	
16	Emprunts et dettes assimilés	40 236.30	001	Excédent d'investissement reporté	
020	Dépenses imprévues				
TOTAL		129 906.01	TOTAL		0.00
040	Opérations d'ordre entre sections	421 183.77	040	Opérations d'ordre entre sections	629 884.86
001	Déficit d'investissement reporté		021	Virement de la section d'exploitation	
			001	Excédent d'investissement reporté	561 175.48
TOTAL		421 183.77	TOTAL		1 191 060.34
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		551 089.78	TOTAL RECETTES D' INVESTISSEMENT		1 191 060.34
23	REPORTS				
TOTAL GÉNÉRAL DEPENSES		1 380 525.44	TOTAL GÉNÉRAL RECETTES		2 390 284.41

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ -

018.2019 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET PORT DE PLAISANCE

SECTION D'EXPLOITATION					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		RÉALISATIONS	CHAPITRE		RÉALISATIONS
011	Charges à caractère général	106 752.45	013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel		70	Produits des services	116 473.46
014	Atténuations de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courantes		74	Dotations et participations	
66	Charges financières	33 951.92	75	Autres produits gestion courante	1 366 884.00
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
022	Dépenses imprévues		77	Produits exceptionnels	31 746.00
TOTAL		140 704.37	TOTAL		1 515 103.46
023	Virement à la section d'investissement		002	Excédent d'exploitation reporté	364 384.39
042	Opérations d'ordre entre sections	5 605 697.22	042	Opérations d'ordre entre sections	4 470 995.25
TOTAL		5 605 697.22	TOTAL		4 835 379.64
TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION		5 746 401.59	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		6 350 483.10

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		RÉALISATIONS	CHAPITRE		RÉALISATIONS
20	Immobilisations incorporelles	13 871.20	10	Dotations fonds et réserves	96 680.79
21	Immobilisations corporelles	462 486.63	13	Subventions d'investissement	
23	Immobilisations en cours	42 380.45	16	Emprunts et dettes assimilés	
16	Emprunts et dettes assimilés	325 159.40	001	Excédent d'investissement reporté	
020	Dépenses imprévues				
TOTAL		843 897.68	TOTAL		96 680.79
040	Opérations d'ordre entre sections	4 470 995.25	040	Opérations d'ordre entre sections	5 605 697.22
001	Déficit d'investissement reporté		021	Virement de la section d'exploitation	
			001	Excédent d'investissement reporté	346 139.00
TOTAL		4 470 995.25	TOTAL		5 951 836.22
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		5 314 892.93	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		6 048 517.01
TOTAL GÉNÉRAL		11 061 294.52	TOTAL GÉNÉRAL		12 399 000.11

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ –

7 votes CONTRE : Mme IRASSART ESTOMBA, Mme DUHART ETCHENAUZIA, Mme ZUBIETA, M. POUYFAUCON, M. BALANZATEGUI, M. DESTRUHAUT, M. BERRA

019.2019 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET PARCS DE STATIONNEMENT

SECTION D'EXPLOITATION					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		RÉALISATIONS	CHAPITRE		RÉALISATIONS
011	Charges à caractère général		70	Produits des services	24 453.66
65	Autres charges gestion courante		74	Dotations et participations	
022	Dépenses imprévues		77	Produits exceptionnels	
TOTAL		0.00	TOTAL		24 453.66
023	Virement à la section d'investissement		002	Excédent d'exploitation reporté	97 698.94
042	Opérations d'ordre entre sections	321.70	042	Opérations d'ordre entre sections	
TOTAL		321.70	TOTAL		97 698.94
TOTAL DÉPENSES EXPLOITATION		321.70	TOTAL RECETTES EXPLOITATION		122 152.60

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		RÉALISATIONS	CHAPITRE		RÉALISATIONS
23	Immobilisations en cours		10	Fonds et réserves	72 987.60
TOTAL		0.00	TOTAL		72 987.60
040	Opérations d'ordre entre sections		040	Opérations d'ordre entre sections	321.70
001	Déficit d'investissement reporté	2 987.60	021	Virement de la section de fonctionnement	
TOTAL		2 987.60	001	Solde d'exécution positif	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2 987.60	TOTAL		321.70
TOTAL GÉNÉRAL		3 309.30	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		73 309.30
TOTAL GÉNÉRAL		3 309.30	TOTAL GÉNÉRAL		195 461.90

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ -

020.2019 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET FETES ET ANIMATIONS

SECTION D'EXPLOITATION					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		RÉALISATIONS	CHAPITRE		RÉALISATIONS
011	Charges à caractère général	279 662.27	013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel	49 000.00	70	Produits des services	50 961.90
014	Atténuations de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courantes	13 675.00	74	Dotations et participations	285 000
66	Charges financières		75	Autres produits gestion courante	754.72
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
022	Dépenses imprévues		77	Produits exceptionnels	
TOTAL		342 337.27	TOTAL		336 716.62
023	Virement à la section d'investissement		002	Excédent d'exploitation reporté	12 029.71
042	Opérations d'ordre entre sections	1 513.61	042	Opérations d'ordre entre sections	
TOTAL		1 513.61	TOTAL		12 029.71
TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION		343 850.88	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		348 746.33

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		RÉALISATIONS	CHAPITRE		RÉALISATIONS
20	Immobilisations incorporelles		10	Dotations fonds et réserves	
21	Immobilisations corporelles	6 188.99	13	Subventions d'investissement	
23	Immobilisations en cours		16	Emprunts et dettes assimilés	
16	Emprunts et dettes assimilés		001	Excédent d'investissement reporté	
020	Dépenses imprévues		TOTAL		
TOTAL		6 188.99	040	Opérations d'ordre entre sections	1 513.61
040	Opérations d'ordre entre sections		021	Virement de la section d'exploitation	
001	Déficit d'investissement reporté		001	Excédent d'investissement reporté	7 617.13
TOTAL		0.00	TOTAL		
TOTAL INVESTISSEMENT DÉPENSES		6 188.99	TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES		9 130.74
23	REPORTS		TOTAL GÉNÉRAL		357 877.07
TOTAL GÉNÉRAL		350 039.87	TOTAL GÉNÉRAL		357 877.07

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ -

M. le Maire entre en séance.

Mme KEHRIG COTTENÇON : M. le Maire, tous les comptes administratifs ont été votés et, au nom de tous les collègues, je vous remercie.

M. LE MAIRE : je voudrais féliciter et remercier notre tandem financier en la personne de M. Philippe PECASTAINGS et de Mme RUIZ ARRAMENDY, et les services administratifs qui ont contribué à la mise en forme de ces documents.

021.2019 – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 – BUDGET PRINCIPAL

Après présentation du Compte Administratif 2018 – Budget Principal, il est proposé d'affecter :

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement 1 613 194,75 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ –

022.2019 – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 – BUDGET PORT DE PECHE

Après présentation du Compte Administratif 2018 – Budget Annexe du Port de Pêche, il est proposé d'affecter :

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement 369 788,41 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ –

023.2019 – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 – BUDGET PORT DE PLAISANCE

Après présentation du Compte Administratif 2018 – Budget Annexe du Port de Plaisance, il est proposé d'affecter :

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement 604 081,51 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ –

024.2019 – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 – BUDGET PARCS DE STATIONNEMENT

Après présentation du Compte Administratif 2018 – Budget Annexe des Parcs de Stationnement, il est proposé d'affecter :

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement 121 830,90 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ –

025.2019 – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 – BUDGET FETES ET ANIMATIONS

Après présentation du Compte Administratif 2018 – Budget Annexe Fêtes et Animations, il est proposé d'affecter :

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement 4 895,45 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ –

026.2019 – BUDGET PRINCIPAL – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES	CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES
011	Charges à caractère général	4 550 000	013	Atténuations de charges	62 600
012	Charges de personnel	10 770 000	70	Produits des services	2 770 151
014	Atténuations de produits	535 000	73	Impôts et taxes	16 396 849
65	Autres charges de gestion courantes	3 932 700	74	Dotations et participations	2 770 000
66	Charges financières	275 000	75	Autres produits gestion courante	395 000
67	Charges exceptionnelles	60 000	76	Produits financiers	0
022	Dépenses imprévues	150 000	77	Produits exceptionnels	720 000
			002	Excédent de fonctionnement reporté	1 613 195
TOTAL		20 272 700	TOTAL		23 114 600
023	Virement à la section d'investissement	3 247 395			
042	Opérations d'ordre entre sections	1 207 700	042	Opérations d'ordre entre sections	
TOTAL		4 455 095	TOTAL		0
TOTAL FONCTIONNEMENT DÉPENSES		24 727 795	TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES		24 727 795

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES	CHAPITRE		
			PROPOSITIONS NOUVELLES		
20	Immobilisations incorporelles	145 100	10	Dotations fonds et réserves	1 088 000
204	Subventions d'équipement	314 274	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 689 446
21	Immobilisations corporelles	1 394 260	13	Subventions d'investissement	1 091 150
23	Immobilisations en cours	7 845 176	16	Emprunts et dettes assimilés	4 459 565
16	Emprunts et dettes assimilés	1 795 000	024	Produits cession immob.	
020	Dépenses imprévues	100 000			
REPORTS DEPENSES		0	REPORTS RECETTES		500 000
TOTAL		11 593 810	TOTAL		9 828 161
			001	Excédent d'investissement reporté	
040	Op. d'ordre entre sections		040	Op. d'ordre entre sections	1 207 700
001	Déficit d'investissement reporté	2 689 446	021	Virement de la section de fonctionnement	3 247 395
TOTAL		2 689 446	TOTAL		4 455 095
TOTAL INVESTISSEMENT DÉPENSES		14 283 256	TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES		14 283 256
TOTAL GÉNÉRAL		39 011 051	TOTAL GÉNÉRAL		39 011 051

M. LE MAIRE : je passe la parole à M. PECASTAINGS.

M. PECASTAINGS : les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 23 114 600 € réparties entre les différents chapitres. Le chapitre 70 connaît une forte croissance, due simplement à un phénomène de ré-imputation d'écritures qui auparavant, étaient inscrites au chapitre 73. Ce chapitre enregistrera désormais les produits des services (restauration scolaire, DSP sur la plage, redevances de stationnement et FPS qui vient en remplacement des produits des amendes de police).

En dépenses de fonctionnement, le total de dépenses réelles s'élève à 20 272 700 € comprenant les charges à caractère général, les charges de personnel, les charges financières, etc.

Essentielles dépenses d'investissement prévues : 11 593 810 €

- Remboursement de la dette 1 795 000 €
- Acquisitions de logiciels commune, CCAS et EHPAD 145 100 €
- Subvention versées pour HEGOALDEA et POTENIA 174 269 €
- Achat de 39 horodateurs et retrofitage sur 62 horodateurs (Paramétrages suite à modification de la centrale des banques pour paiement dématérialisés) 543 000 €
- Vidéoprotection 189 000 €
- Travaux (Larretxea, halles, façades hôtel de Ville et église...) 2 225 000 €
- Voirie et éclairage public (Bd Mer, ronds-points Telleria et Orio...) 5 251 756 €

Principales recettes d'investissement :	9 828 161 €
- Fonds structurels Europe pour Véloroute	524 000 €
- Subvention Région pour Véloroute	65 000 €
- Subvention Département pour Véloroute	65 000 €
- Fonds structurels Europe pour projet SMARTMOB	230 000 €
- Fonds structurels Europe TXINBADIA + (réaménagement Larretxea)	88 400 €
- Participation CAPB pour logement social	75 852 €

Le transfert de la compétence "enseignement artistique" entraîne une modification de la structure fiscale sans impacter la pression fiscale. La communauté d'agglomération va ainsi prendre en charge les coûts du Conservatoire Régional Maurice Ravel.

Jusqu'à présent, la participation de la ville se faisait sous forme fiscalisée, c'est-à-dire que sur chaque feuille d'impôt des citoyens une part "Syndicats" concernait le Conservatoire. Pour la taxe d'habitation, en 2018, cette part représentait 0.67 %.

Compte tenu de la prise de compétence par la communauté d'agglomération, le contribuable ne se verra plus impacté par cet impôt au titre du syndicat. En revanche, l'agglomération va diminuer l'attribution de compensation qu'elle versait à la commune.

Pour compenser cette perte de produit, la commune va intégrer dans son taux communal, le taux qui préalablement était dévolu au syndicat.

Pour 2018 et pour 2019, la pression fiscale est identique. Les taux de 2019 sont prévisionnels puisque nous sommes dans l'attente du résultat de la CLECT qui se tiendra le 26 mars prochain.

M. LE MAIRE : la CLECT est la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

M. PECASTAINGS : c'est elle qui décidera du montant qui sera ponctionné sur l'attribution de compensation. Il n'y aura donc pas d'augmentation de la pression fiscale, seulement une modification de la structure fiscale.

M. LE MAIRE : Chers Collègues, avez-vous des questions ou des commentaires ? Nous l'avons vu à l'occasion du débat d'orientations budgétaires, mais la parole est libre et circule.

M. BERRA : bonsoir. Effectivement, nous nous étions pas mal exprimés lors du débat d'orientations budgétaires donc, nous n'allons pas reprendre les chiffres chapitre par chapitre.

Comme vous l'avez précisé, c'est un budget similaire à celui qui nous avait été présenté en 2018 puisque, notamment, la masse salariale est exactement la même (10 770 000 €) et c'est cela qui représente plus de la moitié des dépenses de fonctionnement.

Néanmoins, les recettes sont en augmentation de près de 5 %, vous l'avez souligné (1.1 M€ environ) et ceci, grâce aux impôts et taxes. Même si aujourd'hui on récupère 1 M€, mais c'est bien sur le stationnement, voiries et terrasses que l'on appelle élégamment "produits des domaines et des ventes diverses", c'est similaire, on paye toujours des taxes et des impôts.

La grande nouveauté, c'est le montant de l'investissement, où cette année on atteint des sommets jamais vus (presque 12 M€) soit 50 % de plus que l'année dernière. C'est bien.

Sachant que vous avez réalisé en moyenne, tout à l'heure vous avez parlé de 5 M€, je pense que vous parliez de la voirie... mais en moyenne c'est un peu plus de 7 M€ d'investissements sur les dernières années. C'est en fait historiquement ce que fait la mairie d'Hendaye.

Par contre, là, 11 M€, je pense qu'il s'agit de la frénésie de fin de mandat, parce qu'effectivement c'est votre dernier mandat, pardon, votre dernier budget.

M. LE MAIRE : tu me rassures Mikel, sois gentil !

M. BERRA : excusez-moi. Celui de mars 2020 comptera un peu pour du beurre.

Comme on l'avait déjà dénoncé, les investissements n'ont pas été au rendez-vous de cette mandature. C'est priver, selon nous, les Hendayais d'une évolution régulière des équipements et de l'embellissement du cadre de vie. Vous nous avez souvent dit qu'il y avait des projets structurants et que c'était important (revitalisation du centre-ville...). Cela a été beaucoup plus compliqué. On a vu arriver le boulevard de Mer, en fin, et d'autres choses qui se pointent. Effectivement, on arrive à 12 M€ sur 2019.

Je voudrais terminer en disant que vous revenez souvent sur la capacité et votre point fort à dégager de l'épargne, c'est bien. Mais, je pense que dégager de l'épargne pour une collectivité, pour moi ce n'est pas sa vocation première. Il en faut, c'est sûr, mais le fait d'aller courir sur absolument le fonds de roulement et l'épargne, fait qu'on assiste un peu à des investissements à-coups. Cela, je pense que ce n'est pas bon pour une collectivité.

Ainsi, vous l'avez dit tout à l'heure aussi, nous n'avons pas la même lecture du budget du port de plaisance. Donc, on votera contre ce budget 2019, même si c'est votre dernier ; et également contre celui du port de plaisance. On votera pour les autres budgets. Merci.

M. LE MAIRE : Mikel, juste un correctif. Lorsque tu dis effectivement que nous passons à 11 M€, cela peut paraître très lourd mais, quand j'ai donné les chiffres de l'investissement, tout à l'heure, ça ne concernait que les comptes 21 et 23, c'est-à-dire que dans les 11 millions, tu as par exemple le remboursement de la dette (1.8 M€). Donc, si tu enlèves le remboursement de la dette, les subventions versées, y compris les immobilisations corporelles, l'investissement prévu dans le budget tombe à 9.1 M€. Nous ne sommes pas sur des épures à 11 millions, on ne l'a jamais été et nous ne le serons jamais, pas en tous cas dans les années à venir.

Ce que je dis, c'est qu'en début de mandat (pour reprendre les termes développés lors du Compte Administratif), nous nous sommes attachés à réduire la dette bien sûr. Quand tu dis (et là-non plus je n'ai pas la même vision que toi) que l'épargne, il ne faut pas en faire, l'épargne, si on en fait, cela signifie que l'on emprunte moins. Si on emprunte moins, cela veut dire qu'il y a moins de frais financiers et nous sommes dans un cercle vertueux où, en ayant moins de frais financiers, les dépenses de fonctionnement sont encore moindres et tu refais une culbute sur encore plus d'épargne, et donc plus d'investissements.

Donc, moi je tiens à cette épargne et cette épargne est un signe de bonne santé financière de la collectivité que nous pilotons les uns et les autres. Je dis que cette épargne a été faite avec une fiscalité qui n'a pas évolué au niveau des taux communaux. Nous avons effectivement bénéficié, comme chaque année, des taux de progression des bases et nous avons surtout obtenu de nouvelles bases locatives qui sont le reflet de personnes qui ont pu construire et s'installer, qui génèrent aussi un produit fiscal plus élevé.

Pour nous, l'épargne est un vecteur important, et nous restons sur des ratios raisonnables, tant sur les dépenses de fonctionnement que sur les dépenses de frais de personnel. Sur ces frais du personnel, il ne vous a pas échappé que sur les 2 ou 3 dernières années, des cadres qui avaient des postes importants nous ont quittés pour faire valoir leur droit à la retraite, qu'il a fallu recréer des postes, qu'il nous reste encore des postes à pourvoir. Cela a été établi et cité par notre collègue Richard IRAZUSTA et il reviendra dessus, notamment des postes en communication pour des personnes qui vont prendre la retraite. Nous sommes sur des effets de plateaux de frais, sur lesquels nous allons avoir, dans les années à venir, quelques hausses, mais qui sont logiques dans nos dépenses de fonctionnement. Cela étant, par rapport à notre strate, nous sommes encore en-deçà.

Et puis, il y a un chiffre sur lequel nous n'avons pas insisté, mais sur lequel nous avons déjà saisi, par exemple, M. le Sous-Préfet, qui n'a pas encore la réponse. Nous l'avons saisi il y a près de 2 mois : c'est la Dotation Globale de Fonctionnement. Quand on la ramène, et c'est historique et personne n'arrive à expliquer pourquoi (ce n'est pas de maintenant ni du mandat précédent ; on peut remonter à 15 ans) nous touchons 80 € par habitant par exemple quand, dans notre strate, d'autres villes perçoivent 200 ou 230 €/habitant.

Nous sommes en train de revoir un peu tous ces paramètres pour corriger et avoir des ressources complémentaires par des temps difficiles où les subventions chutent parce que, on ne l'a pas vu trop en détails, mais on pourrait les reprendre sur des tableaux et vous les communiquer, les subventions qui ont pu être acquises depuis quelques années sont forcément à la baisse. Il n'y a pas d'argent à l'Etat, il n'y a pas d'argent à la Région et il n'y a plus d'argent au Département et de moins en moins dans les communes. Donc, il va falloir faire aussi bien, parfois mieux, et avec moins. Cela devient compliqué, pour toutes les communes. Ce n'est pas que la commune d'Hendaye qui est concernée.

Voilà ce que j'avais à dire. Effectivement, on peut avoir des avis différents et j'entends ce que tu dis Mikel, sans aucun problème.

M. ELIZALDE : je veux juste préciser que nous allons voter l'ensemble des budgets à l'exception des 189 000 € destinés à la vidéoprotection.

M. LE MAIRE : Effectivement, nous avons des projets structurants mais qui ont été initiés il y a deux ans. Le boulevard de la Mer, c'est structurant, le boulevard de l'Empereur, c'est structurant. Refaire l'école Jean-Jaurès, c'est structurant. Denentzat, tel qu'on l'a fait, c'est structurant. Maintenant, il faut réparer autour de ces divers chantiers et on parle du cœur de ville, dont nous avons le secteur du port qui nous attend avec le COL, d'autres travaux, peut-être Sainte Germaine. De gros travaux de voirie sont encore à mener.

Pour le commun des mortels, je ne vous apprends rien, il arrive que les habitants pointent que la voirie est en mauvais état ici ou là, et on oublie que sous la voirie, il y a des réseaux qu'il faut reprendre et c'est le plus coûteux. Quand on sait que la compétence de l'eau et de l'assainissement revient, par exemple, à l'Agglo, et qu'on s'apprête à faire un travail là mais que l'Agglo n'est pas prête, nous avons des retards. Cela fait aussi partie des aléas de chantiers sur lesquels on s'adapte mais qui sont difficiles pour toutes les communes. Quelques exemples parmi tant d'autres, mais qui expliquent les retards sur les budgets.

D'ailleurs, nous aurons un peu le même débat, tu verras Mikel, sur les budgets de l'Agglomération Pays Basque et les taux de réalisation de travaux. C'est un peu le même discours que nous pouvons retrouver ici et ailleurs.

Si vous êtes d'accord, je vous demande de voter.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ –

7 votes CONTRE : Mme IRASSART-ESTOMBA, M. BERRA, Mme DUHART-ETCHENASIA, M. POUYFAUCON, Mme ZUBIETA, M. BALANZATEGUI, M. DESTRUHAUT

M. ELIZALDE, Mme LEGARDINIER, Mme VARELA et M. CAMBLONG approuvent le budget principal 2019 à l'exception de l'article 215381 (vidéoprotection).

027.2019 – BUDGET ANNEXE PORT DE PÊCHE – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de voter le Budget Annexe Port de Pêche.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES	CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES
011	Charges à caractère général	163 910	013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel	90 000	70	Produits des services	388 750
014	Atténuations de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courantes	22 600	74	Dotations et participations	
66	Charges financières	257	75	Autres produits gestion courante	28 820
67	Charges exceptionnelles	4 000	76	Produits financiers	
022	Dépenses imprévues	10 900	77	Produits exceptionnels	
			002	Excédent de fonctionnement reporté	369 788
TOTAL		291 667	TOTAL		787 358
023	Virement à la section d'investissement	115 351			
042	Opérations d'ordre entre sections	391 110	042	Opérations d'ordre entre sections	10 770
TOTAL		506 461	TOTAL		10 770
TOTAL FONCTIONNEMENT DÉPENSES		798 128	TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES		798 128

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES	CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES
20	Immobilisations incorporelles	20 000	10	Dotations fonds et réserves	
204	Subventions d'équipement		1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	
21	Immobilisations corporelles	153 170	13	Subventions d'investissem.	
23	Immobilisations en cours	870 641	16	Emprunts et dettes assimilés	
16	Emprunts et dettes assimilés	41 850	024	Produits cession immob.	
020	Dépenses imprévues	50 000			
REPORTS DEPENSES			REPORTS RECETTES		
TOTAL		1 135 661	TOTAL		0
			001	Excédent d'investissement reporté	639 970
040	Op. d'ordre entre sections	10 770	040	Op. d'ordre entre sections	391 110
001	Déficit d'investissement reporté		021	Virement de la section de fonctionnement	115 351
TOTAL		10 770	TOTAL		1 146 431
TOTAL INVESTISSEMENT DÉPENSES		1 146 431	TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES		1 146 431
TOTAL GÉNÉRAL		1 944 559	TOTAL GÉNÉRAL		1 944 559

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ –

028.2019 – BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de voter le Budget Annexe Port de Plaisance.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES	CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES
011	Charges à caractère général	96 600	013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel	15 000	70	Produits des services	89 310
014	Atténuations de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courantes	5 500	74	Dotations et participations	
66	Charges financières	25 600	75	Autres produits gestion courante	912 000
67	Charges exceptionnelles	700 000	76	Produits financiers	
022	Dépenses imprévues	6 000	77	Produits exceptionnels	
			002	Excédent de fonct. reporté	604 081
TOTAL		848 700	TOTAL		1 605 391
023	Virement à la section d'inv.	160 183			
042	Op. d'ordre entre sections	786 503	042	Op. d'ordre entre sections	189 995
TOTAL		946 686	TOTAL		189 995
TOTAL FONCTIONNEMENT DÉPENSES		1 795 386	TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES		1 795 386

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES	CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES
20	Immobilisations incorporelles	75 000	10	Dotations fonds et réserves	126 167
204	Subventions d'équipement		1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	
21	Immobilisations corporelles	687 000	13	Subventions d'investissement	
23	Immobilisations en cours	476 982	16	Emprunts et dettes assimilés	
16	Emprunts et dettes assimilés	327 500	024	Produits cession immob.	
020	Dépenses imprévues	50 000			
REPORTS DEPENSES			REPORTS RECETTES		
TOTAL		1 616 482	TOTAL		126 167
			001	Excédent d'invest. reporté	733 624
040	Op. d'ordre entre sections	189 995	040	Op. d'ordre entre sections	786 503
001	Déficit d'investiss. reporté		021	Virement de la section d'expl	160 183
TOTAL		189 995	TOTAL		1 680 310
TOTAL INVESTISS. DÉPENSES		1 806 477	TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES		1 806 477
TOTAL GÉNÉRAL		3 601 863	TOTAL GÉNÉRAL		3 601 863

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ –

7 votes CONTRE : Mme IRASSART-ESTOMBA, M. BERRA, Mme DUHART-ETCHENAUZIA, M. POUYFAUCON, Mme ZUBIETA, M. BALANZATEGUI, M. DESTRUHAUT

029.2019 – BUDGET ANNEXE PARCS DE STATIONNEMENT – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de voter le Budget Annexe Parcs de Stationnement.

SECTION D'EXPLOITATION					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES	CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES
011	Charges à caractère général	12 000	013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel	5 000	70	Produits des services	20 000
014	Atténuations de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courantes	250	74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
022	Dépenses imprévues		77	Produits exceptionnels	
TOTAL		17 250	002	Excédent de fonct. reporté	121 830
TOTAL		17 250	TOTAL		141 830
023	Virement à la section d'inv.	124 258			
042	Op. d'ordre entre sections	322	042	Op. d'ordre entre sections	
TOTAL		124 580	TOTAL		
TOTAL FONCTIONNEMENT DÉPENSES		141 830	TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES		141 830

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES	CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES
20	Immobilisat) incorporelles		10	Dotations fonds et réserves	
204	Subventions d'équipement		1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	
21	Immobilisations corporelles	80 000	13	Subventions d'investissem.	
23	Immobilisations en cours	110 000	16	Emprunts et dettes assimilés	
16	Emprunts et dettes assimilés		024	Produits cession immobilis.	
020	Dépenses imprévues	4 901			
REPORTS DEPENSES			REPORTS RECETTES		
TOTAL		194 901	TOTAL		
			001	Excédent d'invest. reporté	70 321
040	Opér. d'ordre entre sections		040	Opér. d'ordre entre sections	322
001	Déficit d'investiss. reporté		021	Virement de la section de fonctionnement	124 258
TOTAL			TOTAL		124 580
TOTAL INVESTISSEMENT DÉPENSES		194 901	TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES		194 901
TOTAL GÉNÉRAL		336 731	TOTAL GÉNÉRAL		336 731

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ –

030.2019 – REGIE DES FETES ET ANIMATIONS – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de voter le Budget Annexe de la Régie des Fêtes et Animations.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES	CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES
011	Charges à caractère général	264 500	013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel	52 000	70	Produits des services	50 000
014	Atténuations de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courantes	3 000	74	Dotations et participations	270 000
66	Charges financières		75	Autres produits gestion courante	1 000
67	Charges exceptionnelles	500	76	Produits financiers	
022	Dépenses imprévues	3 814	77	Produits exceptionnels	
			002	Excédent de fonctionnement reporté	4 895
TOTAL		323 814	TOTAL		325 895
023	Virement à la section d'investissement				
042	Opérations d'ordre entre sections	2 081	042	Opérations d'ordre entre sections	
TOTAL		2 081	TOTAL		0
TOTAL FONCTIONNEMENT DÉPENSES		325 895	TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES		325 895

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DÉPENSES			RECETTES	
CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES	CHAPITRE	
			PROPOSITIONS NOUVELLES	
20	Immobilisations incorporelles		10	Dotations fonds et réserves
204	Subventions d'équipement		1068	Excédents de fonctionnement capitalisés
21	Immobilisations corporelles	5 023	13	Subventions d'investissement
23	Immobilisations en cours		16	Emprunts et dettes assimilés
16	Emprunts et dettes assimilés		024	Produits cession immobilisations
020	Dépenses imprévues			
REPORTS DEPENSES			REPORTS RECETTES	
TOTAL		5 023	TOTAL	
				0
			001	Excédent d'investissement reporté
				2 942
040	Opérations d'ordre entre sections		040	Opérations d'ordre entre sections
				2 081
001	Déficit d'investissement reporté		021	Virement de la section de fonctionnement
TOTAL		0	TOTAL	
				5 023
TOTAL INVESTISSEMENT DÉPENSES		5 023	TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES	
				5 023
TOTAL GÉNÉRAL		330 918	TOTAL GÉNÉRAL	
				330 918

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ –

SUR RAPPORTS DE M. Richard IRAZUSTA

031.2019 – CONVENTION CENTRE DE GESTION DES P.A. – HYGIÈNE ET SÉCURITÉ (ACFI)

Le Conseil Municipal confie au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques la fonction d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité, et autorise M. le Maire à signer la convention correspondante.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ -

032.2019 – RECRUTEMENT D'UN ADJOINT TECHNIQUE

Il est décidé de créer un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} avril 2019.

M. IRAZUSTA : c'est une délibération très administrative puisqu'elle concerne le recrutement d'un agent de la police municipale dont l'arrivée suppose des méandres administratifs. Ce poste créé aujourd'hui sera probablement fermé au prochain conseil municipal parce qu'il y aura changement de catégorie.

Je n'insiste pas ; une fois, j'avais essayé de vous expliquer et je n'avais pas été très bon.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ –

SUR RAPPORT DE Mme Christelle CAZALIS

033.2019 – FESTIVAL DU MAI DU THÉÂTRE 2019

Le Mai du Théâtre aura lieu du 16 au 19 mai 2019 et proposera environ 35 représentations ouvertes à tous les publics et à tous les arts. Le budget prévisionnel s'élevant à 184 560 € est approuvé par l'assemblée.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ –

SUR RAPPORT DE Mme Chantal KEHRIG COTTENÇON

034.2019 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION POUR L'IMPLANTATION D'UN POSTE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE CONSTITUTIVE DE DROITS RÉELS ET CONVENTION DE SERVITUDE A AGORETTA AVEC ENEDIS

La société ENEDIS est autorisée à implanter un poste de transformation de courant électrique sur un terrain de 20 m² situé à Agorreta et à y établir une canalisation souterraine sur une longueur d'environ 365 mètres.

M. le Maire est autorisé à signer la convention de mise à disposition ainsi que la convention de servitude avec Enedis.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ –

M. LE MAIRE : avant de nous quitter, je crois que notre collègue Marie CEZA voulait nous faire une communication.

Mme CEZA : le Collectif des Femmes propose lors de la journée internationale des droits des Femmes deux animations :

- La première animation aura lieu au cinéma avec un film "une Femme d'exception", le 6 mars à 20 h 30,
- La deuxième, en collaboration avec l'association 2 000 Expressions, il y aura "Paroles de Femmes" au club-house le 8 mars à 19 h. Ce sont des lectures théâtralisées.

J'espère que vous viendrez nous soutenir.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire remercie l'assemblée et lève la séance à 20 h 20.

HENDAYE, le 22 février 2019

*Le Maire,
1^{er} vice-président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque,
Conseiller Départemental des Pyrénées-Atlantiques,*



Kotte ECENARRO

**AFFICHE A LA PORTE
DE LA MAIRIE : le 22.02.2019**

*Le Maire,
1^{er} vice-président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque,
Conseiller Départemental des Pyrénées Atlantiques*

